

Ottawa (Ontario)  
Édifice des levés et de la cartographie  
615, rue Booth

**FINAL**

L'Édifice des levés et de la cartographie a été construit entre 1958 et 1961. Il a été conçu par la firme d'architectes Allward and Gouinlock de Toronto pour le compte du ministère des Mines et des Relevés techniques. Le bâtiment est actuellement utilisé pour la production, l'entreposage et la distribution de cartes et pour l'administration. Ressources naturelles Canada (RNCan) en est le ministère gardien. Veuillez vous référer au dossier n° 92-45b du BEÉFP.

#### Raisons de la désignation

L'Édifice des levés et de la cartographie a été désigné édifice «reconnu» en raison de ses associations historiques, de son style architectural et de la place privilégiée qu'il occupe au sein du milieu.

Faisant partie du complexe d'immeubles de RNCan, l'Édifice des levés et de la cartographie reflète le rôle important que joue le Ministère dans l'exploration et la cartographie du Canada et dans le développement du secteur minier. L'édifice témoigne de l'accélération de l'exploration minière et de l'analyse des minerais après la Seconde Guerre mondiale. Construit entre 1958 et 1961, il constituait la seconde partie d'un bâtiment réalisé en deux phases et destiné à regrouper tout le personnel de la Commission géologique du Canada. Le bâtiment reflète la reconnaissance par le gouvernement fédéral de l'importance des activités de la Commission et de la valeur du secteur minier pour l'économie du Canada. L'emplacement du complexe est un exemple de la relocalisation des bureaux du gouvernement fédéral hors du centre-ville d'Ottawa en réponse aux recommandations du Plan Gréber.

Cet édifice est un bon exemple du style architectural international, qui favorisait les lignes nettes, la lisibilité de la structure, une composition équilibrée asymétriquement et une forme générale exprimant la fonction interne du bâtiment. Le style international a été abondamment utilisé par le gouvernement fédéral au cours de la période d'essor sans précédent pendant laquelle l'édifice fut construit.

L'édifice contribue à l'environnement de type campus qui se dégage du complexe de RNCan grâce à sa volumétrie complémentaire et à sa relation formelle avec les bâtiments voisins. Les espaces paysagers dégagés entre les bâtiments faisaient partie de l'esprit d'origine de la conception du complexe. Cette caractéristique a été maintenue et accentuée au fil des ans depuis la construction de l'édifice.

#### Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de l'Édifice des levés et de la cartographie réside dans son expression du style architectural international et dans sa relation à l'environnement.

Ottawa (Ontario)  
Édifice des levés et de la cartographie  
615, rue Booth

**FINAL**

Le 615, rue Booth a été construit comme un prolongement du 601, rue Booth et est constitué de deux ailes linéaires orientées nord-sud. L'aile située immédiatement au sud de l'édifice du 601, rue Booth, et qui est raccordée à ce dernier, en respecte la forme et le fenêtrage. Le reste de l'édifice se démarque de ce motif établi et est composé de blocs fonctionnels de différentes hauteurs, dominés par un haut bloc d'entrée disposé perpendiculairement à la volumétrie généralement linéaire de l'édifice. L'entrée est située en retrait derrière des colonnes en acier qui supportent les étages de bureaux au-dessus. La puissante volumétrie asymétrique, la variété des dimensions et des formes des différentes parties de l'édifice, le volume ouvert de l'entrée en retrait, la ligne du toit plat et la silhouette d'ensemble du bâtiment sont caractéristiques du style international et devraient être maintenus.

Le bâtiment est à charpente d'acier et est recouvert d'un parement de briques. L'aile nord poursuit les motifs de composition du 601, rue Booth. De fortes lignes horizontales sont créées par les bandes de fenêtres encadrées, avec leurs appuis continus en pierre, et par les bandes continues en pierre au-dessus des fenêtres, qui forment des brise-soleil à chaque étage. Le bloc d'entrée rompt avec ce modèle et comporte des murs de briques lisses et des fenêtres en affleurement avec le plan des murs. Cela permet une transition vers les blocs de l'aile sud, avec leurs rangées de fenêtres individuelles équidistantes. La différenciation entre les bâtiments et entre leurs ailes est marquée par leurs matériaux, leur composition, leurs fenêtrages et leurs détails, et celle-ci devrait être maintenue.

L'horizontalité générale du bâtiment combinée à l'absence d'éléments décoratifs et à l'utilisation d'une gamme limitée de matériaux lisses, à surface dure et de haute qualité, tels la pierre polie, l'acier et le verre, contribuent à la valeur de ce bâtiment à titre d'exemple de l'architecture de style international et devraient être conservés.

Les finitions intérieures sont typiques du style et de l'époque : planchers en terrazzo dans les corridors et linoléum, céramique et terrazzo dans les bureaux et les laboratoires. Le hall d'entrée de forme polygonale est orné de murs en pierre brune au ton chaud et de plinthes en pierre vert foncé, de piliers cannelés et d'un plancher de marbre, tous parfaitement polis. Des accessoires en acier inoxydable et l'emploi de verre laminé dans les portes ajoutent à l'aspect lisse, moderne et épuré du bâtiment. Les matériaux et détails qui subsistent et qui sont typiques du style international contribuent de façon importante à la valeur patrimoniale de l'édifice et devraient être conservés. La conception d'origine a été modifiée par l'ajout d'un ascenseur, d'un poste de garde et d'un revêtement de plancher texturé au niveau supérieur du hall. Ces changements ne s'harmonisent pas avec la simplicité formelle recherchée pour cet espace et l'aspect lisse et uniforme des surfaces; leur présence devrait être remise en question d'éventuelles rénovations.

Ottawa (Ontario)  
Édifice des levés et de la cartographie  
615, rue Booth

**FINAL**

L'emplacement de l'Édifice des levés et de la cartographie est un campus paysager constitué d'un groupe de bâtiments qui se distinguent individuellement par leurs détails, mais qui forment néanmoins un ensemble cohérent. Les espaces dégagés ont été conçus afin de s'harmoniser et de s'intégrer aux bâtiments et afin de former une zone tampon ou de transition avec les propriétés voisines. Cette caractéristique devrait être protégée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Code de pratique du BEÉFP*.

7 mars 2001